

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE
HAUTE-GARONNE**

N° 117/2016

OBJET : Ajustement budgétaire de la section d'exploitation et d'investissement du Budget Assainissement 2016 - Décision modificative n°3

L'an deux mille seize et le 13 décembre à 20h30

Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 30 novembre 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.

PRESENTS : M. PACHER René, M. SIRABELLA Roger, Mme TEISSIER Joëlle, Mme LAFUSTE Carole, Mme BOUTILLIER Sylvie, M. MAGGIOLO Serge, M. AZEMA René, M. COURET Bertrand, Mme TENSA Danielle, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. LACAMPAGNE Patrick, M. GRANGE Régis, Mme ARAZILS Marie Christine, M.ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean Luc, M. RIVELLA Alain, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, M. BLANC Jean-Claude, M. BONCOURRE Thierry.

POUVOIRS : Mme BARRE Nadine à Mme BOUTILLIER Sylvie
M. CHENIN Jean à Mme HENDRICK Pierrette
M.VINCINI Sébastien à M. BAURENS Serge
M. GODEFROY Julien à M.VESELY Guy

ABSENTS EXCUSES : M. CAILLAT Pierre Yves, M. POURRINET Jacques.

ABSENTS NON EXCUSES : M.PEREZ Alain, M. ONEDA Daniel, M.GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, M. RELUN André, M. MESPLIE Hubert, Mme WATREMETZ Marie-Anne

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Monsieur LORRAIN Jean Luc été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Président informe les membres de l'Assemblée qu'il y a lieu de procéder à un ajustement budgétaire sur la section d'exploitation et d'investissement pour les raisons suivantes :

- Prise en compte du remboursement anticipé de l'annuité de juillet 2016 de l'emprunt de 500 000€ débloqué en Mai 2016 après le vote du BP. Dès lors, il faut prévoir une augmentation des crédits au chapitre 66 au titre des intérêts et au chapitre 16 au titre du capital.

- Augmentation du montant de la redevance pollution 2016 à reverser à l'Agence de l'Eau suite à l'augmentation du montant de la redevance assainissement perçue en novembre 2016.

- Afin de couvrir l'augmentation des crédits au chapitre 16 (capital de l'annuité) par une ressource propre, il y a lieu d'augmenter les chapitres d'ordre 021 et 023 réservés à l'équilibre budgétaire.

Monsieur le Président propose l'ajustement budgétaire suivant :

Section d'exploitation – Dépense

Augmentation de crédits en dépense d'exploitation - chapitre 66 (Charges financières) : 5 550€

- article 661121 (ICNE sur l'année en cours) : 2 000€
 - chapitre 014 (atténuation de produits)
- article 706129 (Reversement redevance pollution) : 3 550€

Augmentation du virement au chapitre 023 (virement à la section d'investissement) : 6 800€

Section d'exploitation - Recette:

Augmentation de crédits en recette d'exploitation - Chapitre 70 (Produits de gestion courante) : 12 350€

- article 70611 (autres charges exceptionnelles): 12 350€

Section d'investissement — Recette

Augmentation du virement (virement de la section d'exploitation) au chapitre 021 de 6 800€

Section d'investissement — Dépense

Augmentation des crédits - chapitre 16 : 6 800€

- article 1641 (Capital des emprunts) : 6 800€

Considérant l'exposé ci-dessus, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **Adopte** la décision modificative n°3 du budget assainissement 2016 à intervenir comme ci-dessus exposé ;
- **Mandate** le Président à toute fin d'exécution de la présente.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS